Déclaration conjointe des offices et organisations de propriété intellectuelle

Journée internationale des femmes

8 MARS 2023

Cette année, la Journée internationale des femmes a pour thème : “Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l’égalité des sexes”. Les offices et organisations de propriété intellectuelle du monde entier s’unissent pour soutenir la diversité au sein de nos offices et organisations et dans l’ensemble du système de la propriété intellectuelle. Dans un grand nombre de pays, les femmes sont sous-représentées dans le système de propriété intellectuelle et dans l’accès aux technologies numériques. Notre objectif est d’encourager, de soutenir et d’accélérer la participation croissante des femmes et d’autres groupes sous-représentés au développement, à la commercialisation et à la distribution d’innovations et d’œuvres de création, notamment grâce à l’utilisation de la technologie numérique.

L’esprit d’entreprise, l’innovation et la créativité des femmes favorisent le progrès technologique, enrichissent la culture et contribuent à la croissance économique. En outre, leur contribution et leur participation aux processus de prise de décision sont essentielles à l’élaboration des politiques, espaces et outils numériques inclusifs nécessaires pour sensibiliser davantage les femmes et les filles à leurs droits et pour favoriser un engagement civique plus solide et diversifié.

Selon les chiffres des Nations Unies, tirés d’un rapport publié en 2022, l’exclusion des femmes du monde numérique a représenté une perte de 1000 milliards de dollars É.-U. dans le produit intérieur brut des pays à revenu faible ou intermédiaire au cours de la dernière décennie. Sans une intervention et un changement significatifs, cette perte devrait atteindre 1500 milliards de dollars É.-U. d’ici 2025. Selon la Banque mondiale, des gains économiques de l’ordre de 5 à 6 milliards de dollars É.-U. seraient réalisés si les femmes bénéficiaient d’un soutien pour créer et développer de nouvelles entreprises au même rythme que les hommes.

Outre les avantages considérables qu’elle présente pour les économies et les communautés, la pleine intégration des femmes dans la technologie et l’accès à l’éducation et aux outils numériques accéléreront l’élaboration de solutions novatrices aux défis mondiaux et augmenteront le potentiel d’inventions et d’œuvres de création répondant aux besoins des femmes et des filles.

Lorsque la diversité des personnes engagées dans l’innovation et la créativité et utilisant les systèmes de propriété intellectuelle reflétera la diversité de nos communautés, nous bénéficierons tous d’une société plus durable, plus saine et plus équilibrée.

Nous nous engageons à travailler ensemble pour soutenir les femmes et les filles et leur donner les moyens d’accéder de manière inclusive à l’innovation et à l’économie créative afin de réaliser leurs aspirations professionnelles grâce à l’utilisation du système de propriété intellectuelle.

En outre, nous nous engageons à encourager les femmes et les filles de nos communautés, y compris celles des communautés autochtones et locales, à se familiariser avec le système de propriété intellectuelle et à l’utiliser efficacement, y compris, le cas échéant, les outils susceptibles de protéger des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et des ressources génétiques, dans leur propre intérêt et celui de leurs communautés.

Le monde de la propriété intellectuelle est dynamique. Bientôt, nous célébrerons, le 26 avril 2023, la Journée mondiale de la propriété intellectuelle sur le thème *Les femmes et la propriété intellectuelle* : *accélérer le rythme de l’innovation et de la créativité,* en rendant hommage à la détermination des inventrices, créatrices et entrepreneuses du monde entier et à leurs travaux avant-gardistes. Nous nous engageons à tirer parti de la célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle pour appuyer les efforts visant à accélérer la participation des femmes à l’écosystème mondial de l’innovation et de la créativité.

Déclaration conjointe faite à l’occasion de la Journée internationale des femmes par les organisations suivantes :

1. Association brésilienne des agents de propriété industrielle/Section régionale sud de l’Association brésilienne des agents de propriété industrielle
2. Association brésilienne pour la propriété intellectuelle
3. Association de la propriété intellectuelle de São Paulo
4. Autorité des affaires commerciales et de la propriété intellectuelle de la Namibie
5. Bureau du droit d’auteur des États-Unis d’Amérique
6. Comité technique sur les questions de droits de propriété intellectuelle de la Ligue des États arabes
7. Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle d’Afrique du Sud
8. Département de la propriété intellectuelle du Qatar
9. Direction générale de l’industrie et du commerce de la Colombie
10. Direction nationale de la propriété industrielle de l’Uruguay
11. Institut mexicain de la propriété industrielle
12. Institut national de la propriété industrielle de l’Argentine
13. Institut national de la propriété industrielle du Brésil
14. Institut national de la propriété industrielle du Chili
15. Institut national de la propriété intellectuelle du Kazakhstan
16. Institut national pour la protection de la concurrence et de la propriété intellectuelle du Pérou
17. Instituto Nacional de Propiedad Industrial
18. IP Australia
19. Office allemand des brevets et des marques
20. Office coréen de la propriété intellectuelle
21. Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle
22. Office de la propriété intellectuelle des Philippines
23. Office de la propriété intellectuelle du Canada
24. Office de propriété intellectuelle du Royaume-Uni
25. Office des brevets d’Israël
26. Office des brevets du Japon
27. Office des brevets et des marques des États-Unis d’Amérique
28. Office espagnol des brevets et des marques
29. Office européen des brevets
30. Office français des brevets et des marques
31. Office marocain de la propriété industrielle et commerciale
32. Office national de la propriété industrielle de la République dominicaine
33. Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
34. Registre national de la République du Costa Rica
35. Réseau latino-américain sur la propriété intellectuelle et les questions de genre
36. Service national des droits de propriété intellectuelle de l’Équateur